

RAPPORT.

JOHN MCGAUVRAN, ECR.,
Président du Comité de l'Aqueduc,
Conseil de la Cité, Montréal.

MONSIEUR,

Je reçus, le 15 Mars dernier, du Greffier de la Cité, une Copie de la Résolution du Comité de l'Aqueduc qui vous autorisait ainsi que le Conseiller Lyman de vous entendre avec moi "sur le meilleur mode d'examen des travaux hydrauliques que les circonstances semblent exiger," soit en l'état où ils se trouvent aujourd'hui qu'en vue des améliorations à y apporter par la suite. Cette résolution m'autorise aussi moi-même à "demander et à me procurer l'avis d'hommes habiles en la spécialité, s'il me semblait convenable de le faire."

Le 18 Mars, on me prévint officiellement que M. J. B. Francis, Ingénieur des Compagnies Manufacturières de Lowell, avait été mandé pour donner son opinion sur cette question de l'Aqueduc et l'on me pria de m'aboucher avec lui; ce que je fis, ayant préalablement, dans une entrevue que j'eus avec vous et Mr. Lyman, pris l'engagement de faire l'examen des matières qui m'étaient référées et d'en faire mon rapport.

Le 21 Mars, Mr. Francis et moi, accompagnés du Maire, de vous-même, comme Président du Comité de l'Aqueduc, et d'autres membres de la Corporation, nous fîmes l'inspection de l'Aqueduc, des Machines à pomper, et l'examen rapide des rives du fleuve depuis l'embouchure de l'Aqueduc en remontant jusqu'à l'ancienne Eglise de Lachine.